



ETAIN



Magazine d'informations municipales

N° 73 – Mars 2019



EDITORIAL



L'année 2019 commence comme s'est terminée l'année 2018, dans le doute et le trouble.

Sur le fond, les revendications exprimées par les manifestants « gilets jaunes » ne peuvent qu'être comprises et soutenues.

Plus d'égalité, d'équité dans l'effort, plus de reconnaissance de cette France périphérique, de notre ruralité, moins de mépris, d'arrogance, plus d'écoute.

Sur la forme, passé les manifestations de blocages, nous assistons depuis plusieurs semaines à une montée de la violence gratuite, de la casse. Il est bien évident que la grande majorité des « gilets jaunes » est pacifique mais ces dégradations et surtout cette agressivité ternissent ce mouvement.

On est passé d'une libération de la parole, à une liberté de parole et des actes qui malheureusement dans certains cas, sont très loin des fondements de notre république. Les attaques verbales et physiques à l'encontre d'élus et de journalistes sont inadmissibles. Les actes et propos antisémites sont odieux et portent atteintes à notre devise « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Un cahier de doléances ainsi que des réunions liées au Grand Débat ont permis à certains d'entre vous d'exprimer leurs revendications. Il est impératif que des réponses concrètes soient apportées par le gouvernement. L'exécutif doit entendre et agir.

Justice sociale et fiscale sont au cœur de nos préoccupations, préoccupations qui dépassent le cadre de notre hexagone et qui seront au centre des élections européennes. Attention de ne pas envoyer des députés anti européens à Strasbourg car à vouloir recolorer l'Europe, il ne faudrait pas qu'elle prenne une teinte brune, les poilus et combattants de 40 ne nous le pardonneraient pas.

Pour notre commune, 2019 verra la livraison de la première tranche du lotissement de Riéviliers 2, le démarrage des travaux de la nouvelle station d'épuration, le reméandrage de la rivière, porté par la CODECOM, avec la création d'un chemin de promenade le long d'une zone naturelle sensible réhabilitée.

Les projets d'aménagement de la place du Bosquet et du parc Paul Thiéry vous sont présentés dans cette publication. Une réunion publique vous permettra d'apporter vos critiques et modifications.

Nous continuerons évidemment les aménagements de sécurité et ceux liés aux déplacements des personnes à mobilité réduite ainsi que le déploiement de notre plan zéro phyto.

N'oubliez pas nos commandes groupées de fuel et de pellets.

Vous le voyez une année riche, des actions toujours tournées vers les Stainois.

Je tiens à rappeler ici le travail de tous les agents communaux qui ont le service public à cœur.

Une ville propre et fleurie, des bâtiments entretenus et rénovés, des rues et trottoirs salés et déneigés, un accueil de qualité et reconnu.

Au nom de tous les personnels communaux et des élus, tous nos vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé.

Citation : Répondre à l'agression par l'agression n'a pour résultat que de multiplier le mal et pis, de le légitimer.

**Le Maire,
Rémy ANDRIN**

- ♦ Editorial 2
- ♦ Rubrique adjoints3 et 4
- ♦ Au quotidien7 à 9
- ♦ Requalification Parc Paul Thiéry/Bosquet. 10 à 14
- ♦ Associations 15 à 25
- ♦ Vie locale 26
- ♦ Conseil Départemental 27 et 28
- ♦ Tribunes 29
- ♦ Calendrier fêtes et manifestations .. 30 et 31

RUBRIQUE ADJOINTS

CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale est un service destiné aux personnes en situation de précarité, il intervient dans les domaines variés touchant tous publics, les familles avec ou sans enfants, les personnes âgées et/ou handicapées.

Il a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, et d'aide aux personnes en difficulté. Il a pour but également de créer des passerelles vers les autres partenaires à vocation sociale.

Sa mission essentielle est de favoriser et de renforcer entre tous les habitants, en particulier les plus fragilisés, un lien social et une fraternité qui permettront à chacun de rester citoyen à part entière.

Rappel des services aux personnes âgées :

Portage de repas : tous les jours y compris les samedis, dimanches et jours fériés.

Portage de pain : pour les quartiers éloignés du centre (lundis, mercredis et vendredis).

Service de ramassage par minibus pour les personnes âgées certains après-midi (mardi et jeudi).

Des permanences sont tenues en Mairie d'Etain **le mardi après-midi de 14 h à 16 h 30**, avec ou sans rendez-vous.

**L'Adjoint,
Robert BOISSIERE**

QUELQUES TRAVAUX REALISÉS

RÉFECTION D'UN APPARTEMENT



Actuellement, le service technique de la ville rénove un de nos appartements type F1 situé au dessus de l'école primaire. Celui-ci sera disponible à partir du 1er mars.

Si vous êtes intéressé contactez-nous en mairie au 03 29 87 10 35.

**L'Adjoint,
Laurent LAMINETTE**



**Sécurisation du chemin
(Ancienne voie ferrés en
direction de Rouvres)**



Réalisation par le service technique de la sécurisation de l'accès au terrain (USEB)

PAGE FACEBOOK



Venez consulter notre page chaque jour ! Une mine d'informations vous y attend...
N'hésitez pas à intervenir, à la partager !

<https://www.facebook.com/Commune-Etain-1488744497858932/>

DÉNEIGEMENT



Cette année, ce sont 5 sorties qui ont été réalisées par le service technique dans le cadre du déneigement.

A chacune de ces sorties, notre chasse neige parcourt entre 80 et 100 km afin de déneiger toutes les voiries. Cette année 35 tonnes de sel ont été utilisées.

**L'Adjoint
Laurent LAMINETTE**

ACHATS GROUPÉS FUEL

Depuis plusieurs années, la commune vous permet d'accéder à un tarif de groupe pour l'achat de fuel domestique. Il vous suffit de vous signaler à l'accueil. Dès que le volume groupé est conséquent, nous faisons appel aux distributeurs afin qu'ils nous donnent leur meilleur prix. Le mieux disant est alors choisi, celui-ci vous contacte alors directement pour prévoir la livraison. Le paiement se fait auprès du vendeur et peut être réalisé en trois fois sur demande.

**Le Maire,
Rémy ANDRIN**

AU QUOTIDIEN

PERMANENCES

- ⇒ **CIDFF (infos sur les droits de la famille)** : le 2^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30 et le 4^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00.
- ⇒ **DDT** : **Il n'y a plus de permanence à la Mairie. Pour tout renseignement merci de bien vouloir contacter directement la DDT de VERDUN au 03.29.86.62.66**

- ⇒ **Conciliateur de justice** : le mercredi matin à partir de 9h sur rendez-vous au 03 29 87 10 35.
- ⇒ **Mission locale** : Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h **uniquement pendant les vacances scolaires sur rendez-vous au : 03.29.86.25.26.**
Hors vacances : permanences au centre socio-culturel d'Etain rue des Ecoles.

DÉCHETTERIE

Lors de vos déplacements à la déchetterie, il est fortement conseillé de bien **attacher votre chargement.**

Régulièrement, le service technique ramasse divers déchets sur la chaussée.

Non seulement cela entraîne des désagréments visuels mais cela peut aussi être dangereux pour les autres automobilistes.

Horaires d'ouvertures d'avril à septembre :

- Mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h30
- Samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Dimanche de 9h00 à 12h00

Horaires d'ouvertures d'octobre à mars :

- Mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00
- Samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Dimanche de 9h00 à 12h00

ARMÉE DE TERRE

Tous les 3^{ème} mercredis de chaque mois de 9h à 11h dans les locaux de la Mission Locale - 3 rue Fernand Braudel à **VERDUN**
Tél : 03.87.86.94.22

Tous les 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h dans les locaux de Pôle Emploi - Rue Robert Cotte à **VERDUN**
Tél : 03.87.15.58.17

NOUVELLE ORTHOPHONISTE

Une nouvelle orthophoniste, s'est installée au 31 rue Raymond Poincaré. (Cabinet kinésithérapie LAR-CHER). **Maud BISSOLATI** ☎ **03 29 74 89 73.**

BALAYAGE MECANISÉ

- ◆ **Jeudi 28 mars**
- ◆ **Jeudi 25 avril**
- ◆ **Jeudi 23 mai**
- ◆ **Jeudi 27 juin**



CONSEILS MUNICIPAUX

Nous vous informons que les comptes rendus des derniers Conseils Municipaux sont consultables :

- ◆ Sur notre site internet **www.ville-etain.fr**
- ◆ Au tableau d'affichage dans le hall de la Mairie

Le Maire,
Rémy ANDRIN

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

La municipalité rappelle les obligations concernant les riverains des voies publiques :

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de nettoyer les trottoirs ou l'emplacement entre sa propriété et la voie publique et ce, tout le long de leur propriété :

- ramassage des papiers
- balayage
- enlèvement des mauvaises herbes

• DENEIGEMENT

N'oubliez pas qu'en cas d'accident, c'est votre responsabilité qui peut être mise en cause ! Lors d'épisodes neigeux, merci de penser à nettoyer le trottoir de votre voisin âgé ou handicapé. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

LE PORT DU CASQUE

Attention
le casque devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.



Sur une période de 5 ans (2011-2015), 1178 enfants de moins de 12 ans ont été impliqués dans un accident de vélo. Seuls 45 ont été indemnes.



Les chocs à la tête chez les jeunes enfants non casqués peuvent provoquer des lésions neurologiques.



Le port du casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%.



En cas de chute, à plus de 10 km/h, le risque de perte de connaissance passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.

**UN ENFANT NON PROTÉGÉ
C'EST UN ENFANT EN DANGER**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



BOITES AUX LETTRES

Afin que la distribution du courrier se fasse dans de bonnes conditions, nous vous invitons à apposer votre nom et votre prénom sur votre boîte aux lettres, ainsi que ceux des personnes résidant à votre domicile.

Nous vous remercions de votre compréhension.

TOUTES LES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT



Une information complète,
neutre et gratuite sur toutes
les questions du logement.

Prendre rendez-vous au 03.83.27.62.72.

Calendrier des permanences

ETAIN

Les mardis : 5, 19 et 26 mars 2019

A la Salle Druilhet de la Mairie
de 14h00 à 17h00

Louer, acheter, construire, faire des travaux ...

PERMANENCES CPAM



ATTENTION

DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE 2018,

**Les permanences de la CPAM se tiennent au centre socioculturel rue des Ecoles
Les lundis après-midi de 13h30 à 15h30 **SUR RENDEZ-VOUS** et non plus à la Mairie.**

Vous pouvez prendre rendez-vous : Depuis votre compte Ameli, par téléphone au 3646, ou avec l'aide de l'animatrice.

Tous les jours de la semaine durant les heures d'ouverture du centre socioculturel, vous pouvez accéder à l'espace libre-service mis à votre disposition.

JOURNEE DU CITOYEN

Qui est concerné ?

Tous les jeunes Français (garçons et filles) qui vont avoir 16 ans dans l'année.

Comment se faire recenser ?

Qui doit faire la démarche ?

- Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents
- Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Où se faire recenser ?

- A la mairie du domicile, si le jeune habite en France
- Au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger

Quelles pièces fournir ?

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout document justifiant de la nationalité française)

- Livret de famille de vos parents

Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il doit présenter sa carte d'invalidité délivrée par le médecin agréé auprès du ministère de la défense.

Quand se faire recenser ?

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^o mois qui suit celui de l'anniversaire

Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Attention : Conservez votre attestation de recensement.

Participation obligatoire à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Cette journée se déroule entre la date du recensement et l'âge de 18 ans. Vous serez donc convoqué normalement, sur un site, en général militaire, proche de chez vous. Vous serez mis en contact avec des cadres pour faire connaissance avec l'institution militaire. **A l'issue de cette journée, un certificat de participation vous sera remis. Ce document vous autorise à vous présenter aux examens et concours soumis à l'Autorité Publique (C.A.P., B.E.P., BAC, permis de conduire, examen universitaire, entrée dans la fonction publique...).**

SACS DE TRI

Depuis le 1er janvier 2018, la collecte du tri sélectif a changé de jour, elle a lieu désormais le **vendredi** et non plus le mercredi.

Si, malencontreusement, vous sortez vos sacs après le ramassage, nous vous remercions de bien vouloir les rentrer et les ressortir la veille du prochain passage deux semaines plus tard.

De même, si un agent a apposé une bandelette de non-conformité sur un de vos sacs, merci de le rentrer et de bien vouloir vérifier son contenu avant de le déposer au prochain ramassage.

Ainsi, ceux-ci ne seront pas déchiquetés ni éparpillés, et nous garderons notre ville propre !!!

N'oubliez pas de me déposer sur votre trottoir le jeudi soir !!!!



DISTRIBUTEUR DE SACS POUR DÉJECTIONS CANINES

Nous vous rappelons que deux distributeurs de sacs à déjections canines ont été installés dans notre ville. Un dans la cour du pavillon Jacquart et un autre sur le passage qui relie la rue Justin Paul et la rue des Ecoles.

Nous vous remercions d'en faire bon usage et de les utiliser uniquement à cet effet !!!!!

**L'Adjoint,
Laurent LAMINETTE**



PROPRETÉ AU CIMETIÈRE

POUBELLE
Déchets verts
Fleurs naturelles
Herbes - Terre



Soucieuse de la propreté du cimetière et de la valorisation des déchets, la Municipalité a mis en place depuis quelques mois un nouveau système de tri.

Celui-ci fonctionne très bien et nous vous en remercions !!

Continuez à participer à la propreté de notre ville !

POUBELLE
Autres déchets
Fleurs plastiques
Pots - Vases ...



CHIENS ERRANTS

Le chien, son maître, la loi
La divagation

- « Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité » (Art. L.211-19-1 du code rural).

- Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau ;
 - n'est plus sous la surveillance effective de son maître
 - se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel
 - qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres,

PROPRETÉ DE NOTRE VILLE

Bouteilles, papiers, mégots sur les trottoirs, déjections canines !!!

La propreté de notre ville doit être de la responsabilité de chacun. On ne jette pas ses déchets par terre dans son salon alors pourquoi le faire dans notre commune !!!

Nous appelons à une prise de conscience et au civisme de chacun afin de mettre fin à ces incivilités.

N'oubliez pas que tout ceci a un coût pour notre collectivité et que c'est nous qui payons...

La propreté de notre commune est la première image que les personnes voient en la traversant.

Alors... Soyons fiers de notre commune. Gommons ces mauvaises habitudes, ce ne sont que quelques petits gestes au quotidien. Pour que nous allions tous dans le même sens, nous allons durcir notre politique de répression envers les récalcitrants.

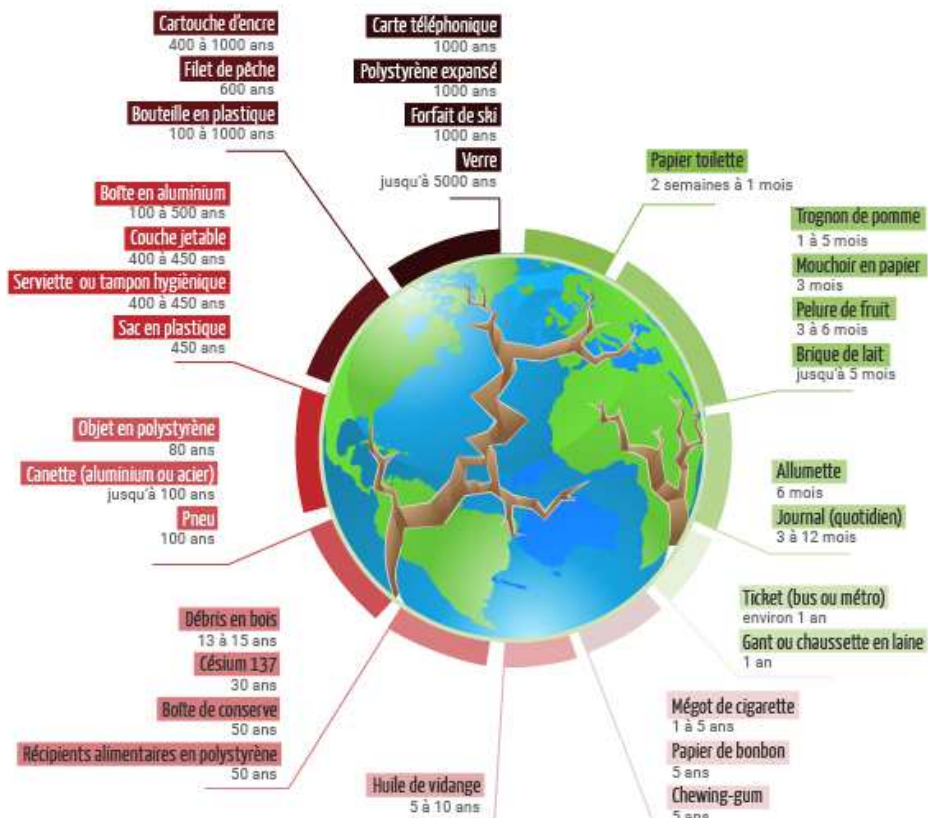
Alors faites un petit geste pour notre commune !



Durée de vie

des DÉCHETS dans la NATURE

Temps de dégradation estimés



L'Adjoint,
Laurent LAMINETTE

CENTRE DE LOISIRS 2019

Prévoyez les vacances de vos enfants avec une équipe d'animateurs motivés et dynamiques avec le centre de loisirs de la ville **du 8 juillet au 9 août 2019** à travers un thème qui les fera voyager au fil de l'Histoire.

Ils rencontreront l'histoire des grands hommes de Cro-Magnon à l'Homme du futur en passant par les romains, le moyen-âge, les Poilus de 14-18



Vous serez prochainement informés des dates et modalités d'inscription par le site de la ville, les flyers distribués à vos enfants, le panneau d'affichage et le journal.

L'Adjointe,
Christelle LEPEZEL

REQUALIFICATION PLACE DU BOSQUET ET PARC PAUL THIERY

Ce projet est la dernière partie du réaménagement du centre ville.

Avec l'aide du conseil départemental, nous avons fait appel à un bureau d'étude pour réfléchir aux différentes problématiques à prendre en compte.

Les enjeux de cette requalification.

Esplanade « Harmonie Stainoise » et Place du Bosquet :

Finaliser l'embellissement urbain en lien avec les travaux réalisés sur la place de l'hôtel de ville.

Renforcer la sécurité des piétons, itinéraire Personnes à Mobilité Réduite entre la place de l'hôtel de ville et les écoles.

Créer une zone de parking sécurisé pour le bâtiment associatif de la place et pour le parc Paul Thiéry.

Enfouir les réseaux aériens

Maintenir l'arrêt de bus existant et le rendre PMR

Parc Paul Thiéry :

Améliorer l'attractivité du parc, lieu d'échange, de rencontre et mixité sociale.

Désenclaver le parc, nouveaux accès et une meilleure visibilité.

Étudier la mise en place d'équipements spécifiques, jeux d'eau, terrains multiports, fitness de plein air, aires de jeux interactives...

Créer des équipements pour le spectacle de plein air, kiosque ou amphithéâtre.

Optimiser la zone de stationnement.

Les pages suivantes vous présentent, dans sa globalité, le projet envisagé. L'intérêt est d'avoir une vue d'ensemble afin de pouvoir effectuer les travaux par tranche en ayant le projet global pour finalité.

Une réunion publique vous permettra de donner votre avis sur ce projet et d'apporter toutes critiques et modifications que vous jugez pertinentes.

**REUNION PUBLIQUE
SAMEDI 16 MARS
10H00
SALLE BRASSE ET FOCOSI**



SCENARI D'AMENAGEMENT : PHASE 2

Nouveau scénario d'aménagement : Place du Bosquet

PARVIS ET JARDIN DU CONSERVATOIRE

ESPACES PROGRAMMES :

1. SUPPRESSION GARAGES ET CREATION D'ESPACES VEGETALISES
2. CREATION PLACES DE STATIONNEMENT BIEN SIGNALÉES (9 : 8+1PMR)
3. CREATION D'UN PARVIS QUALITATIF POUR LES EQUIPEMENTS
4. CREATION D'UN JARDIN PAYSAGER METTANT EN VALEUR LES VEGETAUX EXISTANTS
5. SUPPRESSION CLÔTURE ET CREATION DE 3 GARAGES MINIBUS

CIRCULATIONS:

6. PARCOURS PIETONS BIEN LISIBLES ET SECURISES : CREATION OUVERTURE POUR PIETONS
7. CIRCULATION PIETONNE : OUVERTURE NOUVEL ACCES A LA PLACE DU BOSQUET

MURS ET ÉLÉMENTS EXISTANTS :

8. CONSERVATION MUR MAIS CREATION DE PERCEES ET REDUCTION DE SON EMPRISE AU SOL
9. CONSERVATION ARBRES ET MISE EN VALEUR DE LA FRICHE EXISTANTE

PLACE DU BOSQUET

ESPACES PROGRAMMES :

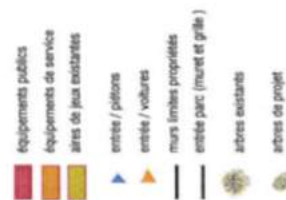
10. CREATION 10 PLACES DE STATIONNEMENT
11. CREATION SQUARE VEGETALISEE / SOL PERMEABLE SABLE STABILISE
12. PROLONGEMENT SQUARE VEGETALISE / BETON DESACTIVE
13. CREATION 5 GARAGES VEHICULES LEGERES + 7 PLACES STATIONNEMENTS

CIRCULATIONS:

14. LIMITATION DE LA CIRCULATION SUR LA VOIRIE CÔTÉ MAIRIE
15. CREATION VOIE DOUBLE SENS SUR RUE FRANÇOIS DENIS ET TRAVAIL SUR LE GABARIT (CHAUSSEE DE 6M + ELARGISSEMENT TROTTOIR)
16. DEPLACEMENT ARRÊT DE BUS
17. CIRCULATION PIETONNE : MEILLEURE CONNEXION AVEC LÉCOLE
18. CIRCULATION PIETONNE : NOUVEAU PASSAGE PIETON RUE JUSTIN PAUL
19. CIRCULATION VEHICULES POUR ACCES AUX PARKING ET CREATION PLACE STATIONNEMENT POUR CARS

MURS ET ÉLÉMENTS EXISTANTS :

20. ARBRES EXISTANTS À PRÉSERVER
21. CONSERVATION DE LA FORME HISTORIQUE DE LA PLACE



plan échelle 1/750

SCENARIUM D'AMENAGEMENT : PHASE 2

Nouveau scénario d'aménagement : Parc Paul Thierry

PARC PAUL THIERRY

ESPACES PROGRAMMES :

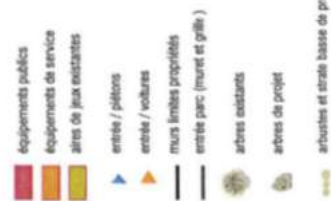
1. CREATION LISIERES PAYSAGERES LE LONG DES LIMITES NORD ET OUEST DU PARC
2. CREATION DE TERRASSE BELVEDERE AVEC KIOSQUE (BUVETTE)
- 2bis. CREATION D'UN DEUXIEME KIOSQUE COTE ESPLANADE
3. AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DE L'ENTREE DU PARC
création d'un parvis en béton désactivé, alignement d'arbres et jeux d'eau
4. CREATION D'UNE ESPLANADE ENHERBEE AVEC GRADINS BOIS
5. RECONFIGURATION PARKING SUR LA RUE JUSTIN PAUL
6. RECONVERSION DES TERRAINS DE TENNIS EN TERRAINS MULTISPORT ET SKATE

CIRCULATIONS:

7. OUVREURE NOUVEAU ACCES AU PARC DEPUIS LA RUE DE LA MATERNITE ET ENTREE DE SERVICE DE 4M POUR MANIFESTATIONS
8. CREATION NOUVEAU PARCOURS PIETON DEPUIS LA NOUVELLE ENTREE DE LA RUE DE LA MATERNITE
9. ACCES AU PARC UNIQUEMENT POUR VEHICULES POLICE
10. CREATION VOIES DE SERVICE EN CONNEXION AVEC L'ESPLANADE

MURS ET ELEMENTS EXISTANTS :

11. CONSERVATION MUR ET CREATION ENTREE PIETONS RUE DE LA MATERNITE
12. CREATION DE PERCEES DANS LE MUR POUR CREER UNE CONNEXION VISUELLE
13. CONSERVATION ARBRES
14. CONSERVATIONS JEUX EXISTANTS



plan échelle 1/850



PAG. 19

RENOU INTERMEDIAIRE PHASE 2 : ELABORATION DES PRE-PROGRAMMES
 ETUDE DE FAISABILITE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE ET PAYSAGERE DE LA PLACE DU BOSQUET ET DU PARC

MAITRISE D'OUVRAGE : MAIRIE D'ETAIN
 MAITRISE D'OEUVRE : LOUSCAPE PAYSAGISTES // SIM INGENIERIE

SCENARII D'AMENAGEMENT : PHASE 2
Nouveau scénario d'aménagement : VARIANTE

TRAITEMENTS DES TROTTOIRS AVEC MATERIAUX «QUALITATIFS» POUR CONNECTER LE PARC, LA PLACE ET LA MAIRIE

CREATION D'UNE CONTINUITÉ AU SOL ET D'UNE UNITÉ D'ENSEMBLE



SCENARII D'AMENAGEMENT : PHASE 2
vue de la place du Bosquet avant/après

LE TRAVAIL AU SOL COMME ELEMENT FONDATEUR DU NOUVEAU PROJET



MATRISE D'OUVRAGE : MAIRIE D'ETAIN
MATRISE D'OEUVRE : LOCUSCAPE PAYSAGISTES // SIM INGENIERIE

RENDU INTERMEDIAIRE PHASE 2 : ELABORATION DES PRE-PROGRAMMES
ETUDE DE FAISABILITE POUR LA REQUALIFICATION URBAINE ET PAYSAGERE DE LA PLACE DU BOSQUET ET DU PARC



ASSOCIATIONS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



samedi 16 mars 2019
Bal de la Saint Patrick !

ST. PATRICK'S DAY Soirée animée par **DJ Drums !**

Organisé par les Sapeurs Pompiers d'Étain

Entrée :
Adultes : 5 €
avec une consommation gratuite
enfant (-10 ans) : gratuit

Restauration sur place sur réservation :
entrecôte irlandaise et frites : 12 €

Réservations au plus tard le 11/03/2019 :

Angélique : 06 78 88 26 47
Isabelle : 06 76 64 15 82



ETAIN

9

JUIN

2019



VIDE GRENIERS

Organisé par l'amicale des
SAPEURS POMPIERS

Emplacement : 1,50 € le ml
ENTRÉE GRATUITE

Renseignements et réservations:

Eric BEDESTROFFER

☎ 06 76 64 15 82

Kévin PHILIPPI

☎ 06 47 86 63 22

ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

PROJETS 2019

Cette année, l'Association n'organisera pas d'Exposition de Pentecôte. Elle va mener une réflexion pour celle de 2020.

Du **16 juillet au 2 septembre 2019**, une seconde partie de l'Exposition 2018 présentée dans le hall de l'Hôtel de Ville d'Etain.

Nous organiserons les *Journées du Patrimoine*, le **15 septembre**.

L'après-midi sera composé de deux parties :

- La première sera la visite guidée du cimetière communal par notre ancien marbrier, Bernard AMBROISE,
- Pour la seconde, les visiteurs pourront consulter les classeurs de photos de classe et de communions dans le hall de la Mairie d'Etain.

Ce sera l'occasion de présenter la nouvelle brochure ***Raconte-moi l'Hôtel de Ville d'Etain***, qui retrace son histoire très mouvementée :

L'Hôtel de Ville, bâtiment remarquable de la ville d'Etain, a été inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 5 novembre 2002.

Pourquoi est-il aussi imposant ? Que s'est-il passé derrière ses cinquante ouvertures ? Ses prisons fascinent toujours les visiteurs.

Combien de personnes savent qu'une petite cloche surplombe sa toiture ?

Etain d'Hier à Aujourd'hui retrace son histoire très mouvementée dans une nouvelle brochure de 28 pages abondamment illustrées de photographies, certaines connues, d'autres inédites...

Raconte moi l'Hôtel de Ville d'ETAIN



ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI
2019
ISBN : 978-2-900687-02-4

**Le Président,
Thierry MINARIE**

SAUVONS CES PETITS VAGABONDS

NOS MANIFESTATIONS A VENIR

Nous sommes sur les brocantes au profit des chats libres dans les villages aux alentours Etain et à Etain **le dimanche 9 juin**

Notre repas du **1er juin 2019 à 19h30** sur réservation : (Apéro, buffet froid, salade & fromage, dessert & café). Adultes 16 € et enfants 8 € à la salle des fêtes de Rouvres-en-Woëvre animé par Game Cover Jessy & Manu.

Le **21 septembre 2019** Loto à la salle des Fêtes d'Etain pensez à réserver vos places (lots & bons d'achats gros lot 300.00€), ouverture des portes à 19h00 début à 20h30.

Renseignements au 09.83.43.38.60

**La Présidente,
Nicole JANNOT**

PETITE ENFANCE AU PAYS D'ETAIN

ATTENTION
NOUVEAUX HORAIRES

Bourse Printemps /été

8, 9 et 10 mars 2019
Salle des fêtes d'Étain

Vêtements 0-18 ans,
Femme enceinte, Jouets
Matériel de puériculture



Dépôt : - vendredi 8 mars de 9h à 18h00 (prévoir la monnaie)
30 articles maximum déposés

1 € au dépôt pour 15 articles

Vente : - samedi 9 mars de 9h30 à 18h
- dimanche 10 mars de 9h30 à 11h

Reprise des invendus : - dimanche 10 mars de 13h à 13h30

Relais Assistants Maternels
Les P'tites Frimousses



Pour tous renseignements :
Tél : 03.29.85.61.93
Mail : ram.frimousses@neuf.fr

PETITE ENFANCE AU PAYS D'ETAIN

**VENTES
DE LIVRES NEUFS**

OUVERTE A TOUS

**LIVRES NEUFS A PRIX REDUITS
(livres pour enfants, adultes et beaux livres)**

La vente se tiendra
LE SAMEDI 16 MARS 2019
DE 9H30 A 11H30
dans la salle d'évolution
entre le RAM et le Multi-Accueil
10 rue Justin Paul 55400 ETAIN

En toute convivialité autour d'un café et de

Relais Assistants Maternels
Les P'tites Frimousses



Pour tous renseignements :
Tél : 03.29.85.61.93
Mail : ram.frimousses@neuf.fr

DESTOCKAGE

Prix Mini

RAM

Relais Assistants Maternels
Les P'tites Frimousses



**Vêtements 0-18 ans
Femme enceinte
Jouets – Puériculture**

Vendredi 14 juin

**10 rue Justin Paul 55400 ETAIN
A côté de la Crèche (Les Mini-Collin)
De 16 h à 20 h**

Pour tous renseignements :
Tél : 03.29.85.61.93
Mail : ram.frimousses@neuf.fr

AMAP DES COPAINS DE MARCEL



L'AMAP, Association de Maintien d'une Agriculture Paysanne, est une association qui encourage la production agricole locale et sa commercialisation par des circuits courts. Le mode d'agriculture paysanne exclut les engrais et les produits phytosanitaires chimiques de synthèse.

Nous organisons la distribution de paniers hebdomadaires tout au long de la saison dans la salle Perquin (derrière la mairie), le mardi soir à partir de 19h, pour les habitants du canton.



Pour l'instant, l'association compte 4 producteurs : un maraîcher bio, un producteur d'œufs et de farine bio, moulue à la ferme, une productrice de fromage et produits laitiers de brebis bio et un apiculteur. Pour la saison 2019, nous accueillerons également une productrice de fruits et de produits transformés et une productrice de fromage et produits laitiers de chèvre. Nous cherchons un producteur de viande bovine.

Nous viendrons vous rencontrer sur un stand lors de la Foire de Printemps, dans la partie « Marché du terroir ». Par ailleurs, pour les nouveaux adhérents, nous organiserons la visite de certaines exploitations avec un partage entre les AMAPiens et les producteurs. Venez nous retrouver et nous poser vos questions lors de la Foire de Printemps.

LE CLUB DES AMIS STAINOIS

Vous avez de 7 à 107 ans ...

Vous aimez la convivialité, les jeux de société, de cartes, tricot, crochet ou tout simplement les rencontres entre amis pour échanger des idées ou papoter...

Des petits voyages, des repas entre amis, une petite dictée, des concours de belote, une journée de l'amitié, des rencontres avec les enfants sont organisées au cours de l'année.

Vous avez du mal à vous déplacer ? Pas de souci, la municipalité met à votre disposition son mini bus qui viendra vous conduire au club et vous ramènera chez vous gratuitement.

Ne restez pas seul(e) !!!

Venez nous rejoindre au Club des Amis Stainois qui ouvre ses portes tous les jeudis de 14h à 18 h à la salle oxygène place du Bosquet.

La Présidente Chantal Bailly et son équipe vous attendent



LES SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE

Avant les camps de l'été,
Les scouts Unitaires d'Etain
vous proposent de les rejoindre autour
du traditionnel méchoui
Le samedi 15 juin



Pour toutes informations :
Mme De La Faye Monique
Tel : 03.29.87.20.24



L'Adjointe,
Christelle LEPEZEL

CONNAISSANCE DE LA MEUSE



Spectacle « Des flammes à la lumière »

Le plus grand spectacle d'Europe sur 14/18 plébiscité
par plus de 500 000 spectateurs

Les 21-22 / 28-29 juin / 5-6 / 12-13 / 19-20 / 26-27 juillet 2019

« Des flammes...à la lumière » est une évocation historique particulièrement émouvante de la Bataille de Verdun. Un hommage poignant à ces centaines de milliers de combattants dont plus de 300 000 périrent dans un face-à-face tragique en cette terre de Meuse. Une grande page de notre Histoire se déroule sous les yeux des spectateurs en un son et lumière grandiose qui s'achève sur une note d'espérance : la réconciliation et la paix. Ce message a une résonance toute particulière à Verdun, symbole de la réconciliation.

Des scènes bouleversantes de vérité :

- la vie dans une tranchée allemande ;
- les pompiers dans Verdun incendié ;
- une fête foraine dans une ville d'arrière-front ;
- la première bataille aérienne de l'histoire ;
- des scènes de bataille saisissantes.

Des moyens techniques colossaux :

- 250 acteurs français et allemands sur scène, 900 costumes ;
- 1000 projecteurs, 40 km de câbles ;
- Des effets spéciaux spectaculaires ;
- Des projections d'images géantes ;
- Des décors impressionnants.



Pour une fresque historique grandiose dans un site exceptionnel à Verdun.

TARIFS PREVENTE DU 06/01 AU 30/04		
	Tribune normale	Tribune d'honneur
ADULTE	14 €	20 €
JEUNE (7 à 15ans)	10 €	13 €
ENFANT (-7ans)	gratuit	gratuit
ETUDIANT/CHOMEUR	12 €	18 €

TARIFS A PARTIR DU 1ER MAI 2019		
	Tribune normale	Tribune d'honneur
ADULTE	20 €	28 €
JEUNE (7 à 15ans)	12 €	16 €
ENFANT (-7ans)	gratuit	5 €
ETUDIANT/CHOMEUR	15 €	20 €

Informations – Réservations : www.spectacle-verdun.com / 03.29.84.50.00

Connaissance de la Meuse – Carrières d'Haudainville – 55100 VERDUN

FCPE



L'association de parents d'élèves des 3 écoles d'Etain, vous informe, qu'elle organise son **5ème loto** le **Samedi 11 Mai 2019** à la Salle des Fêtes.



GROUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOËVRE

Du 8 au 14 juin : le GAW organisera sa 39^{ème} exposition de peinture, sculpture et d'artisanat : 80 artistes seront à nouveau réunis dans l'Hôtel de Ville pour présenter aux habitants du secteur leur art et de très nombreuses productions artistiques : peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, pastel, peinture sur soie, sculpture sur bois, sur pierre, ferronnerie, dentelle, etc...

Nous vous rappelons que l'exposition est ouverte à tout artiste amateur...

Merci de s'adresser à Michel PRANZETTI au 03 29 87 03 02.

CENTRE SOCIOCULTUREL D'ETAIN ET SA REGION



**Réservez votre
SAMEDI 25 MAI
pour fêter
ensemble les 50 ans
du centre socioculturel à ETAIN**

Au programme : Animations autour du cirque

Plus d'informations sur : Site internet : www.cscetain.org
FACEBOOK : tapez Centre Socioculturel et aimez notre page

Centre socioculturel 25 Rue des écoles 55400 ETAIN

Tél : 03 29 87 21 41
contact@cscetain.org



Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 16h30
Devis sur demande

A.C.S.I.

L'Association du Chantier Stainois d'Insertion a pour but l'insertion des personnes en difficulté d'insertion professionnelle et sociale. Notre projet associatif est de développer notre activité d'insertion en devenant un des acteurs référents de l'insertion par l'activité économique sur notre territoire.

L'objectif du Chantier Stainois d'Insertion est de substituer à la détresse provoquée par le chômage prolongé, une situation de travail et de formation conduisant à rétablir un sentiment de confiance et constituant une préparation efficace à un futur accès au marché du travail.

Par ailleurs, le but de notre Association est :

- Remobiliser, redynamiser par la mise en situation de travail et en parallèle, un accompagnement pédagogique personnalisé
- Assurer un accompagnement quotidien personnalisé pour chaque salarié
- Informer les salariés sur les nouveaux dispositifs et nouveaux droits
- Favoriser la reconstruction du lien social professionnel et personnel.

Ainsi l'Association du Chantier Stainois d'Insertion contribue à l'accès à l'emploi de manière valorisante en positionnant le demandeur au cœur de notre projet associatif.

La finalité du projet consiste à voir le plus possible de salariés retourner vers l'emploi et obtenir un contrat de travail.

L'équipe se compose :

- d'un Président bénévole, Monsieur Robert BOISSIERE
- d'une Assistante de Gestion, Madame Sabrina TRINOLI.

Les activités de l'Association :

- *Les espaces verts* : tonte, débroussaillage, entretien et nettoyage extérieur, aménagement et plantations de végétaux divers, taille de haies, arbustes et arbres fruitiers, fleurissement de massif, abatage d'arbres, élagage, gestion des milieux naturels, pose de clôtures et grillages...

- *Le bâtiment* : pose de papiers peints, fibres de verre, réfection de murs extérieurs et intérieurs, réfection de stèles et monuments funéraires, réfection et nettoyage des édifices publics, peintures extérieures et intérieures, petite maçonnerie, rénovation intérieure...

- *Les ateliers couture et repassage* : repassage, ourlets, confection à la demande, retouches...

- *Services aux entreprises, collectivités publiques et Associations* : Nettoyage de locaux, bureaux, lavage de vitres, débarrassage de caves greniers,...



JUMELAGES D'ÉTAIN



Association Jumelages d'Étain

**Bientôt la Foire de printemps !
Dès aujourd'hui réservez votre**

14 Avril 2019 !!!



Pour la 3eme année consécutive notre association organise la foire de Printemps. Au menu, de nombreux stands artisanaux et commerciaux, des attractions pour enfants ainsi que des animations des associations d'Étain.

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, participer et renforcer dans la joie et la bonne humeur notre équipe de bénévoles, prenez contact avec Francine au 06 72 47 88 71.

L'Harmonie Stainoise et Jumelages D'Étain s'associent ...



.....pour organiser la Fête à la Gare le week end des 6 et 7 juillet 2019.

Au programme :

- Inauguration le 6 juillet à 20h30 avec l'Harmonie Stainoise.
- Fête foraine

- Le 7 juillet au matin, différents concerts dans les quartiers de la ville.
- L'après midi défilé de fanfares, majorettes, chars, voitures anciennes dans les rues d'Étain et grand final au complexe sportif des écoles.

Et bien sûr buvettes et petite restauration seront prévues.

HARMONIE STAINOISE

Vous voulez apprendre la musique ?

Pour son orchestre, l'Harmonie Stainoise recrute des musiciens et organise des cours gratuits de : clarinette, saxophone, flûte, tambour, batterie, percussions, clairon, trompette, trombone, tuba, avec prêt d'instrument.



Inscriptions :

Les mardis et mercredis de 18h00 à 19h00
Les lundis et vendredis à 20h15 à 22h00
Les samedis de 9h00 à 12h00

Renseignements :

06 61 83 19 42
09 81 82 88 59
06 09 13 88 65

USEB

Prochaines manifestations de l'USEB

A l'occasion de la coupe du monde féminine

*Un rassemblement U11 aura lieu
au stade municipal le :*

Mercredi 1^{er} mai Entrée gratuite

Restauration et buvette tout au long de la journée

Tournoi USEB en fête le Dimanche 30 juin

Venez encourager nos équipes

***juniors et séniors tous les samedis et dimanches après-midi
à partir du mois de mars***



PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

Nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'Assemblée Générale de votre Association afin d'éviter plusieurs réunions le même jour à la même heure. Merci.

**L'Adjoint aux associations,
Daniel BRIZION**

ADAPAH



50%
de réduction
ou crédit
d'impôts*

Le service à domicile pour Tous

Contactez le
03 29 87 10 35

- Personnes âgées
- Familles
- Handicap
- Portage de repas
- Téléassistance

Des professionnels de l'aide à domicile, autorisés par le département, à votre service depuis 1961.

Permanences en mairie d'Etain chaque lundi de 9h à 12h.

Pour plus de facilité, une conseillère se déplace chez vous pour un devis gratuit.

*Selon Art. 199 sexdecies du CGI.

LES COLOMBES



Association d'Aide à la Personne

A votre service pour une aide ponctuelle ou permanente.

Tâches effectuées par du personnel qualifié et diplômé.

- ⇒ Tâches ménagères
- ⇒ Aide à la personne
- ⇒ Aide à la toilette
- ⇒ Préparation des repas
- ⇒ Accompagnement dans vos déplacements
 - ✘ Interventions 7j/7, fériés compris
 - ✘ Aide administrative pour mettre en place les possibilités de prise en charge par vos caisses de retraite, mutuelles...

Bureau et services administratifs :

16 rue des Eparges - 55160 FRESNES-EN-WOEVRE
Tél 09.67.47.28.14

Mail : lescolombes.association@sfr.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

PERMANENCES EN MAIRIE D'ETAIN
Les jeudis de 14h00 à 17h00

ADMR



ADMR de la Vallée de l'Orne
29, allée du Champ de Foire
55400 Etain

Téléphone : 03.29.83.34.86
valleedelorne@fedes55.admr.org

Accueil du public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Les aides à domicile qualifiées de l'ADMR sont chaque jour au service :

☛ **Des personnes âgées, des personnes handicapées** : pour les aider à réaliser tous les gestes quotidiens devenus difficiles (lever, coucher, aide à la toilette ou toilette, aide à la préparation et la prise des repas, entretien du linge et du logement, courses...). Afin de soulager les proches, des heures de garde à domicile sont également possibles.

☛ **Des familles** : garde d'enfants (horaires atypiques), ménage.

Votre Caisse de retraite, parfois votre mutuelle, ou la CAF prendront en charge une partie du coût des prestations fournies par l'ADMR, en fonction de vos revenus.

L'ADMR vous soutient dans vos démarches administratives.

ASSOCIATION FAYLINN

Association régie par la loi de 1901 à but non lucratif inscrite à la Préfecture de la Meuse sous le N° W553003097



ASSOCIATION FAYLINN

1 Place des fusillés - 55400 ETAIN
ASSOCIATIONFAYLINN@GMAIL.COM

En partenariat avec



Les K'Dos des Anges

et

Romain Gastaldello



Musique
Bio Active
harmonisant le
salon



Pour
3,00
€/personne
accès au salon
et aux
conférences

ETAIN - Salle des fêtes
LES 4 ET 5 MAI 2019
1^{er} SALON BIEN-ÊTRE,

Ésotérisme et thérapies alternatives

Thérapeutes, naturopathes, Lithothérapie,
Praticiens en énergies, magnétisme, radiesthésie, hypnose, reiki
Guides et produits, éveilleurs de conscience, passeuse d'âmes ...



**Salle Brasse
et Focosi**

4 MAI
19h30 - 22h00

**soirée
Disco
Conscient**
15,00 € / personne

Ouverture du salon

Samedi 4 mai 2019

9h00 - 19h00

Dimanche 5 mai 2019

10h00 - 18h00

et

Mercredi 8 mai 2019

Atelier Biomusic

Salle Brasse et Focosi

Code NAF 9499 Z

VIE LOCALE

FÊTES DES MÈRES

A l'occasion de la Fête des Mères, le **26 mai prochain**,
la Municipalité honorera comme il se doit,
toutes les mamans.

L'Harmonie Stainoise débutera cette cérémonie en
nous interprétant quelques morceaux de son répertoire
puis un vin d'honneur sera offert
dans le hall de la Mairie
à 11h15.



Une rose sera offerte à
toutes les mamans présentes.

Nous vous attendons
nombreuses.

L'Adjointe aux Fêtes et Cérémonies,
Jocelyne HUMBERT

FÊTE DE LA MUSIQUE - FEU DE LA SAINT JEAN



Pour la deuxième édition,
la Commune d'Étain organise la fête de la musique
et le feu de la Saint-Jean

le samedi 22 juin

Si vous avez un talent musical, une envie de partager de bons
moments n'hésitez pas !!!

Faites-vous connaître en Mairie au 03 29 87 10 35

Feux de la
Saint Jean

CONSEIL DEPARTEMENTAL

QUESTIONS D'ACTUALITE DE JEAN PICART ET MARIE-ASTRID STRAUSS

La Création d'un parc photovoltaïque est possible

Séance du 15/11/2018

Le 17 décembre 2009, je présentais un vœu sur la nécessité de développer des parcs photovoltaïques. C'était juste après le Grenelle de l'environnement qui affirmait déjà l'obligation d'engager le pays vers le développement durable et la réduction de gaz à effet de serre.

A cette époque, j'étais en contact avec un investisseur de parcs photovoltaïques. La proposition consistait à examiner la possibilité d'implanter un parc photovoltaïque sur une partie du terrain militaire du 3^{ème} RHC.

Rappel : le terrain militaire a une superficie de 450 hectares. Le projet pouvait se réaliser en périphérie à plus de 1000 m des bâtiments et des pistes.

Je me suis d'abord adressé au Colonel commandant notre régiment.

Voici la réponse du chef de corps, je cite :

« Il s'avère que le potentiel foncier ayant les caractéristiques demandées, existe sur la base ».

« D'autre part, l'étude préalable effectuée sur d'autres bases de l'Armée de l'air envisageant un tel projet, nous permet de dire que la sécurité des vols n'est pas engagée, c'est pourquoi, je transmets avec un avis favorable votre dossier à mon Etat Major afin

qu'il étudie la faisabilité d'accueillir une centrale solaire et se prononce ainsi de façon officielle ».

Réponse du chef de corps d'Armée gouverneur militaire de Metz et commandant la région terre Nord-Est :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le ministère de la défense a élaboré un plan d'action de façon à s'adapter aux enjeux environnementaux. Parmi les orientations, l'armée de terre a privilégié les projets d'installation de panneaux sur toitures au détriment des fermes photovoltaïques ».

« En conséquence, le projet qui vous intéresse n'est pas compatible avec les orientations de l'Armée de terre et donc la base de Rouvres ne pourra accueillir ce futur parc solaire ».

Nous sommes ici tous attachés à l'obligation de s'engager concrètement dans l'indispensable transition écologique pour sauver notre planète. C'est pourquoi, nous souhaitons que l'assemblée départementale se positionne clairement en faveur de ce projet de création d'un parc photovoltaïque sur la base militaire du 3^{ème} RHC et plus généralement sur l'obligation qu'a l'Etat d'avancer dans ce domaine comme dans d'autres.

Soutien en faveur des pompiers volontaires

Séance du 15/11/2018

Nous souhaitons réagir sur le danger de la directive européenne 2003/88/CE sur le temps de travail (dite DETT) et l'avenir des sapeurs pompiers volontaires.

Si cette directive était transcrite dans le droit français, aujourd'hui ou demain, ce serait la fin de l'originalité française que représentent les sapeurs pompiers volontaires.

Ils sont 194 000 en France à porter secours à nos concitoyens, à tout moment de jour comme de nuit.

Selon nos informations, le ministre de l'intérieur

envisagerait de transposer cette directive, avec mise en place du salariat, mais aussi, à budget constant, une diminution importante du nombre de pompiers salariés.

Nous nous devons de vous rappeler la promesse du Président Macron du 6 octobre 2017 « Je défendrai farouchement, annonçait-il, le modèle reposant sur le volontariat des sapeurs pompiers qui n'est ni du salariat, ni du bénévolat ».

C'est pourquoi, nous souhaitons une position unanime du Conseil Départemental sur cette question afin d'éviter l'abandon du volontariat si précieux.

Suppression des postes de l'Education Nationale

NON AUX FERMETURES DE CLASSES DANS LA MEUSE !

(NI A FANNONVILLE, NI A EIX ... NI AILLEURS)

MACRON AVAIT PROMIS : « LES ZONES RURALES NE DOIVENT PLUS SERVIR DE VARIABLES D'AJUSTEMENT. IL N'Y AURA PLUS DE FERMETURES DE CLASSES DANS LES ZONES RURALES » Conférence des territoires. Juillet 2017

QU'IL TIENNE SES PROMESSES !

NOUS SOUTENONS LES PARENTS D'ÉLÈVES ET LES ÉLUS QUI SE BATTENT, COMME NOUS, CONTRE LA DISPARITION PROGRAMMÉE DE NOS ÉCOLES, SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ.

L'Etat a décidé de réduire les effectifs à 12 élèves dans les classes de CP et CE1 des zones sensibles. Bonne décision. Pourquoi les enfants des territoires ruraux ne pourraient-ils pas eux aussi bénéficier d'une réduction des effectifs par classe à 20 par exemple dans les CE2 et 24 dans les CM1 et CM2 afin d'améliorer les conditions éducatives et de réussite des élèves ?

Lettre aux parlementaires meusiens

Jean PICART
Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD Lataye
Marie LECLERC, Vice-Présidente
7 Rue de Bretagne
55400 ETAIN

ETAIN, le 31 janvier 2019

Aux parlementaires meusiens

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Nous nous permettons de solliciter votre bienveillante attention sur les conditions financières de la restructuration de l'EHPAD Lataye à Etain.

Cet établissement accueille 75 résidents permanents avec en plus 3 lits temporaires.

Depuis près d'une dizaine d'années, les réunions se sont succédées en présence des différents partenaires exécutifs et directeur du Conseil d'Administration, ARS et Conseil Départemental afin de définir le meilleur projet compatible avec les moyens financiers.

Les travaux sont prévus en deux phases :

La première, l'agrandissement de l'établissement comprenant 13 chambres Alzheimer et 13 autres auxquelles s'ajoutent des bureaux et services divers.

La requalification du bâtiment existant avec notamment des chambres qui ne répondent plus aux prescriptions et réglementations relatives aux PMR. Elles doivent donc être restructurées.

Le coût de l'ensemble des travaux est évalué à 6 200 000 euros TTC. Les subventions prévues en octobre 2018 se répartissaient ainsi :

- CNSA (ARS) : 1 747 000 € (28%)
- GIP Objectif Meuse : 2 108 000 € (33,86 %)
- Conseil Départemental : 382 000 € (6,14 %)

Nouvelle réduction affichée dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) validé le 3 décembre 2018 par le Conseil Départemental de la Meuse : la subvention du CNSA prévue n'est plus que de 1 402 000 € !

Selon les dernières informations en notre possession, l'ARS a annoncé oralement une nouvelle diminution, à l'occasion d'une réunion au Conseil Départemental le 17 janvier 2019. La subvention chuterait à 900 000 € !

Nous ne pouvons accepter cette méthode et ces réductions de subventions successives sans que le Conseil d'Administration n'ait reçu la moindre information de l'ARS ! Pas davantage de remarque sur le niveau prévu de la subvention.

Conséquence : si la subvention restait à ce niveau de 900 000 €, l'autofinancement et l'emprunt plus importants se traduiraient, après travaux, par une lourde augmentation du prix de journée qui passerait à 59 €. D'où une pénalisation des résidents et du Conseil Départemental qui, rappelons-le en Meuse comme à Etain, complète la participation des résidents à faibles pensions, soit environ 15 % des résidents meusiens.

C'est pourquoi, nous sollicitons votre aide afin que le CNSA (ARS) revienne à ce qui a toujours été annoncé, l'attribution d'une enveloppe de 1 747 000 €.

Nous comptons sur votre appui et votre détermination pour aider notre EHPAD et nos résidents.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Parlementaires, l'expression de notre considération distinguée.

M. Jean PICART
Président du Conseil d'Administration
Conseiller Départemental

Mme Marie LECLERC
Vice-Présidente du Conseil d'Administration

Mmes Marie-Astrid STRAUSS et Marie-Jeanne DUMONT
Membres du Conseil d'Administration et Conseillères Départementales

TRIBUNES

MEMOIRE DEFAILLANTE

Petit rappel pour l'opposition qui n'a toujours rien à proposer et qui semble totalement méconnaître les procédures et les règles en vigueur. Heureusement qu'ils ne sont pas aux manettes !

Elle revient à nouveau sur le retard pris par les travaux de notre maison de retraite. (EHPAD). La réponse a pourtant été apportée dans les bulletins municipaux de janvier et octobre 2018. « Il n'est pire sourd que celui qui ne veut rien entendre » dit le proverbe. Mémoire défaillante ?

Aujourd'hui, nous rencontrons des difficultés avec les financements promis. C'est la raison pour laquelle, les administrateurs viennent de s'adresser aux parlementaires meusiens. (cf lettre ci-jointe).

Tout citoyen doit distinguer deux choses, les réalisations locales décidées librement par les élus locaux et celles qui dépendent de nos partenaires, en l'occurrence, le Conseil Départemental et l'ARS pour le financement des maisons de retraite.

A comparer au projet d'amélioration de la route départementale 618 d'ETAIN à LONGWY promise depuis 33 ans et toujours pas réalisée. De la faute aux gouvernements successifs !!!

Jean Picart et Marie Leclerc

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nous avons décidé de suspendre le CMJ car un seul jeune a répondu présent à la reprise en septembre.

Les enfants qui se présentent peuvent voir l'aspect immédiatement gratifiant du statut d'élu. Il comporte aussi quelques obligations : participer activement et s'inscrire dans la durée.

Les membres du CMJ sont issus des établissements scolaires et ne sont donc pas exclusivement des jeunes d'Etain.

Nous allons initier un partenariat avec le Centre Social et la CODECOM afin de donner un nouveau souffle au Conseil Municipal des jeunes.

Je tiens à remercier Mme Billy et M. Boissière pour leur disponibilité.

**Le Maire,
Rémy ANDRIN**

LE GROUPE DE L'OPPOSITION



Que se passe-t-il au Conseil municipal des jeunes ?

Depuis la rentrée scolaire 2018, 2^{ème} année de mandat pour les jeunes élus, 1 seul membre n'aurait pas démissionné.

Nous sommes très favorables à l'existence du CMJ et souhaitons une analyse des causes de cet échec.

D'autres démissions...

2 conseillers, Mme Marie-Françoise Leclerc et M. Jean Picart, ont démissionné en novembre de leur fonction d'adjoint. **Stratégie pour l'avenir ?**

D'années en années, à la Maison de retraite...

Notre Conseiller Départemental, Président du Conseil d'administration de la Maison de retraite, interrogé en janvier 2018 sur l'évolution de celle-ci, nous avait délivré un long laïus qui tentait d'expliquer que, sous ses 2 casquettes, il n'était en rien responsable de la stagnation de la situation.

Comme il aime partager son livre de citations, nous allons, nous aussi, nous inspirer d'un grand auteur pour constater que « Patience et longueur de temps font fin de mandats sans résultats ! »

Meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2019

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

MARS 2019

Samedi 2	Repas organisé par le Team Performance	Salle des Fêtes
Samedi 2	Réunion Apiculture	Salle Perquin
Du 7 au 10	Bourse aux vêtements RAM	Salle des Fêtes
Vendredi 15	Assemblée Générale GAW	Salle Perquin
Samedi 16	Concours de tarot	Centre socioculturel
Samedi 16	Réunion Apiculture	Salle Perquin
Samedi 16	Bal de la St Patrick organisé par Amicale Sapeurs Pompiers	Salle des Fêtes
Dimanche 24	Spectacle organisé par les Restos du Cœur	Salle des Fêtes
Mardi 26	Spectacle de cirque pour les écoles	Salle des Fêtes
Dimanche 31	Repas de la Paroisse	Salle des Fêtes

AVRIL 2019

Samedi 6	Repas Avant-Garde Stainoise	Salle Brasse et Focosi
Dimanche 14	Foire de Printemps	Salle Brasse et Focosi et rues d'Étain
Dimanche 28	Journée Nationale de la Déportation	

MAI 2019

Mercredi 1 ^{er} mai	Grand rassemblement U11	Stade municipal/Espace Miconi
Vendredi 3	Don du sang de 15h30 à 19h30	Salle des Fêtes
Sam 4/Dim 5	Conférence organisée par l'association Faylinn	Salle des Fêtes/Brasse et Focosi/ Perquin
Mercredi 8	Cérémonie du 8 mai	
Samedi 11 mai	Loto organisé par la FCPE	Salle des Fêtes
Samedi 18	Prix cycliste de la Ville d'ÉTAIN	Salle Brasse et Focosi et rues d'Étain
Ven 17/sam 18	Spectacle CATCH	Salle des Fêtes
Vendredi 24	Réunion don du sang	Salle Perquin
Samedi 25	50 ans du Centre Socioculturel	
Dimanche 26	Elections Européennes	Salle Fêtes / Salle Brasse et Focosi

JUIN 2019

Lundi 3	Assemblée générale de l'ILCG	Salle Perquin
Dimanche 9	Vide grenier organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers	Champ de Foire
Du 8 au 14	Expo Groupement Artistique de la Woèvre	Halle Mairie + Salle de la Mairie
Samedi 15	Méchoui des Scouts Unitaires	Pavillon François Verdun
Samedi 15	Gala de danses organisé par Oxygène	Salle des Fêtes
Jeudi 20	Assemblée générale du centre socioculturel	centre socioculturel
Vendredi 21	Repas organisé par Interma'aides	Salle Brasse et Focosi
Samedi 22	Fête de la musique et feu de la St Jean	Parking du centre culturel ou salle des fêtes
Mercredi 26	Réunion don du sang	Salle Perquin
Dimanche 30	Tournoi de foot	Stade municipal/Espace Miconi

JUILLET 2019

Du 16/07 au 31/08	Expo « ruines et reconstruction en Pays d'Etain »	Hall Mairie
Vendredi 5	Don du sang de 15h30 à 19h30	Salle des Fêtes
Sam 6/dim 7	Fête à la gare Festival musique organisé par l'Harmonie Stainoise	Salle des Fêtes + rues d'Etain
Samedi 13	Cérémonie - Feu d'artifice - Bal - Restauration	Place de la Mairie/stade municipal
Sam13/dim 14	Concours de tir organisé par l'avant-garde stainoise	Stand de tir - Espace Miconi

AOUT 2019

Samedi 31	Concert Major et Solo Ganjo organisé par l'association Faylinn	Salle des Fêtes
-----------	--	-----------------

SEPTEMBRE 2019

Dimanche 1er	Cérémonie Libération d'Etain/Senon	Hall Mairie
Dimanche 8	Journée sport en famille /forum des associations/accueil des nouveaux habitants	Espace Miconi ou Salle des Fêtes/Brasse et Focosi/Perquin
Samedi 11	Réunion don du sang	Salle Perquin
Dimanche 15	Journée du patrimoine	Hall de la Mairie
Vendredi 20	Réunion pré-rentree scolaire de la FCPE	Salle Brasse et Focosi
Vendredi 20	Don du sang de 15h30 à 19h30	Salle des Fêtes
Samedi 21	Loto association Sauvons ces petits vagabonds	Salle des fêtes
Samedi 28	Election officielle de la jeune fille et jeune femme	Salle des fêtes

OCTOBRE 2019

Du jeudi 3 au dimanche 6	Bourse organisée par le RAM	Salle des Fêtes
Dimanche 13	Repas des Aînés	Salle des Fêtes
Lundi 14	Assemblée générale Oxygène	Salle Oxygène
Vendredi 18	Assemblée générale Handisport	Salle Brasse et Focosi
Samedi 19	Réunion calendrier des fêtes 2020	Salle Brasse et Focosi
Sam 19/Dim 20	Challenge d'automne tir organisé par l'avant-garde stainoise	Stand de tir espace Miconi
Samedi 26	Vide placard au profit du Téléthon	Salle des fêtes



Salle des fêtes

Salle Brasse et Focosi





**T
E
L
E
T
H
O
N
2018**



Un grand merci à tous les bénévoles et associations ayant répondu présents afin que cette année encore la mobilisation pour le téléthon soit une réussite avec un bénéfice de 6 727.55 € !!!

**Cérémonie des vœux
le 18 janvier 2019**



Mentions Légales :

Directeur de Publication et Responsable Communication :
Rémy ANDRIN
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Mairie d'ETAIN

Place Jean-Baptiste Rouillon, BP 32, 55400 ETAIN
☎ 03.29.87.10.35 - 📠 03.29.87.17.02
✉ mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr